ACADÉMIE
DE CRÉTEIL
Liberté
Égalité
Fraternité

Orientation : Phase provisoire 2026-2027

Instruction du 26/11/2026 relative au lancement de la phase provisoire d'orientation – Année 2026/2027

Délégation régionale académique d'information et d'orientation-site Créteil
Affaire suivie par : Pôle Prébac
Tél : 01 57 02 68 10
Mél : ce.draio-prebac@ac-creteil.fr

Rectorat de l'académie de Créteil
Maison de l'académie de Créteil – Bâtiment Julie-Victoire Daubié
21 rue Julie-Victoire-Daubié – 94010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO,

s/c de

Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames et monsieur les IEN-IO

Annexes :

- *Fiche - Siecle-Orientation en lien avec SLO*
- *Extrait du Vademecum relatif au service en ligne orientation*
- *Guide Dopae*

L'application Siecle-Orientation sera accessible dès le 30 novembre 2026.

La saisie des données de l'orientation pour la phase provisoire s'effectuera du **7 décembre 2026** au **26 mars 2027**. Les représentants légaux des élèves de 3e et 2de GT pourront saisir leurs intentions via le service en ligne orientation (SLO) disponible dans EduConnect. Ces saisies seront transférées automatiquement dans Siecle-Orientation chaque nuit.

Pour vous accompagner dans cette procédure, en complément des documents joints en annexe, la fiche technique relative au module « suivre la procédure » réalisée par le MEN ainsi que les guides d'accompagnement et de communication par palier d'orientation, sont accessibles via le lien : https://orientation.ac-creteil.fr/orientation-et-affectation/.

Le calendrier détaillé de la phase définitive vous parviendra en temps utile.

Paramétrage des Enseignements De Spécialité (EDS) :

Les lycées doivent **impérativement** valider la saisie et/ou l'actualisation des EDS qu'ils proposent entre **le 30 novembre et le 4 décembre 2026.** En cas d'évolution de l'offre au-delà de cette période, un ajustement sera possible en cours de campagne. Sans cette opération, les représentants légaux ne pourront pas distinguer dans le SLO l'ensemble des EDS existant de ceux proposés dans le lycée.
Dans l'éventualité où le paramétrage ne peut pas être effectué (pas de 1re G ou moins de 4 EDS proposés), les EDS seront tous affichés comme n'étant pas proposés par l'établissement. Dans ce cas, cela nécessite de communiquer avec les représentants légaux pour les accompagner dans leurs choix.

Fiches de suivi autres niveaux

Les fiches de suivi à destination des autres publics sont disponibles dans Dopae et sur le site Draio-Créteil.

En cas de difficulté technique, la DSI reste mobilisée pour vous accompagner via un ticket Pass.

Je vous remercie de votre implication dans l'utilisation de cet outil de pilotage.

La déléguée régionale académique à l'information et à l'orientation adjointe-site Créteil
Elisabeth Boyer